

NEWSLETTER

MARS 2023 - FÉVRIER 2024



NATURA 2000
COPIL Minetter
Dagebaugebidder



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

2023 - UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE AU COFIL NATURA 2000 "MINETTER DAGEBAUGE BIDDER"



RÉUNIONS

- Réunion du bureau du COFIL en date du 23/01/2023 à l'Arrondissement Sud
- Réunion du COFIL en date du 19/04/2023 à la mairie de Rumelange

PRÉSIDENTE DU COFIL

- Suite à sa nomination comme nouveau directeur de l'ANF, Monsieur Michel LEYTEM a démissionné en tant que président du COFIL.
- Madame Kelly KIEFFER, chargée d'études auprès de l'Arrondissement Sud de l'ANF, a été nommée nouvelle présidente.

MEMBRES DU COFIL

Suite aux élections communales du 11 juin 2023, des changements politiques dans plusieurs communes ont rendu nécessaire la désignation de plusieurs nouveaux représentants communaux :

- Monsieur Fred BERTINELLI (échevin, Differdange)
- Monsieur Meris SEHOVIC (échevin, Esch-sur-Alzette)
- Monsieur Patrick ARENDT (conseiller, Pétange)
- Monsieur Jimmy SKENDEROVIC (échevin, Rumelange)

MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION NATURA 2000



RESTAURATION D'HABITATS CIBLES

Herbages et habitats rocheux

Comme chaque année, Jan HERR, le gestionnaire Natura 2000 « anciens sites miniers » de l'ANF, a organisé et coordonné la mise en œuvre des chantiers de restauration des habitats et des habitats d'espèces dans les anciens sites miniers. Les principaux habitats concernés sont les suivants :

- Pelouses pionnières et maigres.
- Habitats rocheux dont fronts de taille et éboulis.

17 chantiers ont été effectués entre le 1er octobre 2023 et le 28 février 2024. Quatre chantiers ont été exécutés par l'équipe ouvrière de l'ANF affectée au COPIL, les chantiers restants étant répartis entre cinq entreprises spécialisées en la matière.

- Dudelange-Haard : 3 chantiers
- Esch-sur-Alzette sud-est – anciennes minières/Ellergronn : 10 chantiers
- Differdange Est – Prënzebiërg / Anciennes mines et carrières : 4 chantiers

En tout, une surface de ± 9 ha d'habitats cibles a été restaurée, resp. améliorée (voir liens- chantiers 2023 en bleu foncé) :

- [Esch, Schifflange, Kayl, Rumelange, Dudelange](#)
- [Pétange, Differdange, Sanem](#)

L'équipe ouvrière du COPIL, avec le support des équipes des triages respectifs, a assuré en plus la gestion courante des zones protégées au cours de l'année, y inclus divers travaux d'entretien des pelouses sèches. Ces travaux consistent en le suivant :

- Fauche du mélilot blanc, plante indigène ayant une tendance d'envahir les habitats ayant récemment été l'objet d'une restauration.
- Enlèvement (arrachage) de repousses de peupliers tremble et de cornouiller dans les pelouses sèches restaurées et dans les plages de décapage.

- Enlèvement hebdomadaire de déchets et de places de feu sur les pelouses sèches.
- Pose de panneaux de sensibilisation et remplacement de panneaux vandalisés.
- Entretien de chemins pédestres et VTT.
- Divers autres travaux en relation avec la gestion des sites.



MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION NATURA 2000

Signature d'une convention entre ANF et Arcelor Mittal

En mai 2023 l'ANF et Arcelor Mittal ont signé une convention concernant la gestion de 72 ha de biotopes du milieu ouvert (surtout pelouses sèches) dans l'intérêt de la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000. Par le biais de cette convention, Arcelor Mittal confère la gestion de ces biotopes du milieu ouvert à l'ANF, tout en restant propriétaire des parcelles. Ensemble avec une première convention signée en 2017 couvrant 95 ha, presque tous les biotopes du milieu ouvert situés sur des terrains d'Arcelor Mittal en zones Natura 2000 sont maintenant dans une gestion assurée par l'ANF et financée au moyen des budgets du Fonds pour la Protection de l'Environnement.

Pâturage itinérant et viande d'agneau

Comme chaque année, l'ANF a organisé et encadré le pâturage itinérant dans les zones Natura 2000 du COPIL. En début de saison, le troupeau de l'exploitation « Kail et Kail » de Bergem comptait ± 600 moutons (brebis et agneaux) et une trentaine de chèvres. Pour une deuxième année consécutive, la viande d'agneaux de ± 300 agneaux issus du projet a été commercialisée par la Provençale sous le label [Mmmh...Minett !](#) de Minett Unesco Biosphere.



Labours extensifs à la Haard

Dans la zone protégée d'intérêt national (ZPIN) Haard-Hesselsbiërg-Staebierg, [près de 12 ha de labours](#) de l'Etat sont devenus vacants. L'attribution de ces labours à un nouvel exploitant a fait recours à un appel à candidatures dans la presse agricole. L'objectif de l'exploitation future de ces labours est de favoriser la flore messicole (DE : Ackerwildkräuter) et les pollinisateurs. Un exploitant agricole de Bettembourg a été retenu parmi les 15 candidatures reçues. Il exploitera les labours sans pesticides et sans fertilisants, tout en mettant en place des bandes en friche multiannuelles autour des parcelles.



Espèces exotiques envahissantes

Au cours de l'année, les travaux d'éradication de plantes exotiques envahissantes par une entreprise spécialisée se sont poursuivis. Les espèces suivantes sont concernées : robinier faux-acacia, verge d'or du Canada, renouée du Japon, bunias d'Orient, buddleia.

Les travaux se concentrent actuellement sur les zones Natura 2000 suivantes :

- Dudelange-Haard
- Differdange Est – Prënzebiërg / Anciennes mines et carrières (zones Giele Botter et Kiemerchen)

En ce qui concerne le robinier faux-acacia, les travaux d'éradication par écorçage ont débuté à la Haard en hiver 2018-2019. Ces arbres ont entretemps dépéri et ont été abattus et enlevés en automne/hiver 2023/2024. Les troncs et branches d'un diamètre adapté seront récupérés pour fabriquer des piquets pour clôtures en bois. (voir [Article Quotidien](#))



MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION NATURA 2000

Restauration des habitats du triton crêté

Une nouvelle mare a été creusée au Ellergronn qui pourra être colonisée par le triton crêté dans les années à venir (<http://g-o.lu/3/nju4>)

Certaines mares qui étaient dans le passé peuplées par le triton crêté ou qui pourraient se prêter au triton crêté ne sont actuellement pas adaptées à cet amphibien suite à l'introduction (par l'homme ou par voie naturelle) de poissons dans le passé. Pour remédier à cette situation, des séances de pêche électrique ont été effectuées par un bureau d'étude spécialisé en la matière dans deux mares de la région :

- Hénzebëschweier au Ellergronn : enlèvement de 255 poissons rouges et 270 perches (<http://g-o.lu/3/x1AT>)
- Poekes-Weier à Léiffrächen : enlèvement de 17 carpes, 38 perches, et 630 gardons (<http://g-o.lu/3/OiPl>)

Les poissons rouges ont été donnés au Parc Merveilleux à Bettembourg et les poissons indigènes ont été relâchés dans un étang de pêche à Pétange. Vu que des poissons restent dans ces étangs, il convient de répéter cette mesure en 2024.



Restauration d'une forêt alluviale

En août, une forêt alluviale a été restaurée au site Thilleweier à Dudelange (zone Natura 2000 Ginzebiërg). Le lit du ruisseau Uechtelsbaach a été réaménagé en le faisant méandrer à travers une aulnaie. L'ancien lit, un fossé rectiligne situé au pied d'un talus, a été partiellement fermé. Deux plans d'eau stagnants ont été aménagés comme habitats potentiellement colonisables par le sonneur à ventre jaune, espèce cible de la zone Ginzebiërg. (<http://g-o.lu/3/n6nv>)



Parking Haard

En fin d'été 2023, un parking situé sur le territoire de la ZPIN Haard-Hesselsbiërg-Staebierg a été réaménagé en tant que parking écologique et zone d'accueil pour les usagers du site. La surface en asphalté est transformée en une surface en concassé avec des arbres et des éléments en bois, un mur sec avec des pierres de la minette, un panneau didactique

et des emplacements pour vélos pour en faire un endroit accueillant digne d'une des plus belles réserves naturelles du pays. Suite à une météo très pluviale en automne et hiver, la finalisation du projet a pris du retard et est prévue actuellement pour printemps. (<http://g-o.lu/3/GB1L>)

MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION NATURA 2000

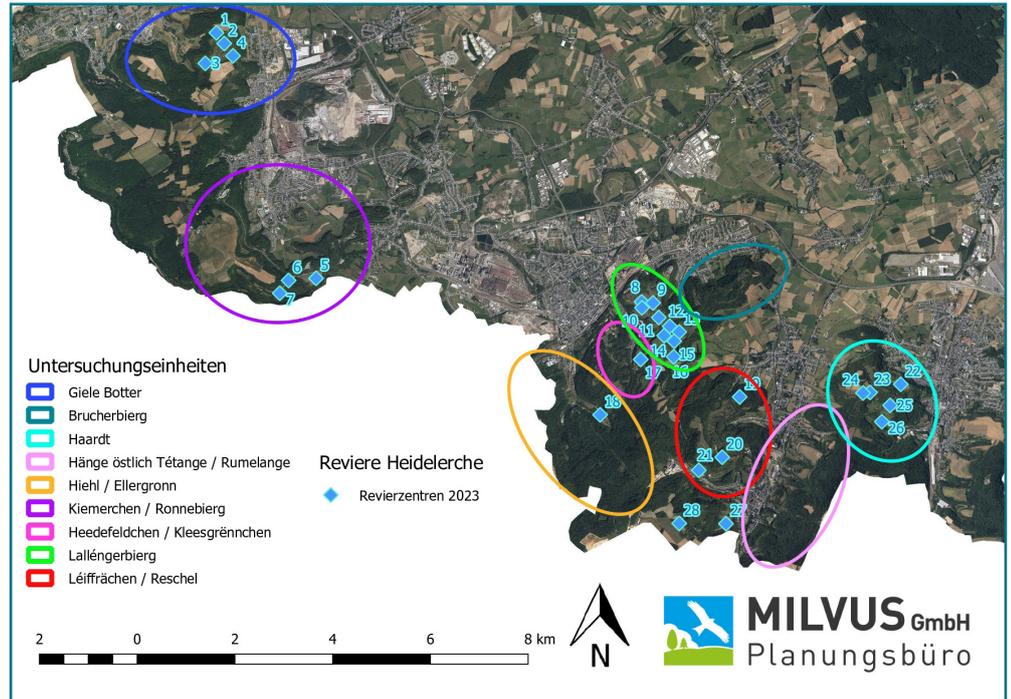
MONITORING D'ESPÈCES ET D'HABITATS CIBLES

Alouette lulu

En 2023, le monitoring annuel de l'alouette lulu dans anciennes minières s'est poursuivi pour la 5^{ème} année de suite (2019-2023).

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Avec 28 territoires en 2023, la population a atteint son niveau le plus haut depuis le début du monitoring ! Depuis 2019 une tendance positive a pu être observée avec une augmentation nette de 10 territoires par rapport à 2019.
- La gestion des dernières années porte ses fruits. Les alouettes lulus colonisent rapidement les pelouses sèches restaurées (débroussaillées, décapées).
- Le Lalléngerberg reste le site de reproduction principal avec 9 territoires, soit 32 % de la population totale.
- Malgré les mesures qui ont été mises en œuvre pour canaliser mieux les activités récréatives (p.ex. aménagement de zones de quiétude, signalisation, sensibilisation, etc.), des conflits persistent entre la protection de l'alouette lulu et certains usagers des sites (surtout chiens qui ne sont pas tenus en laisse en période de nidification ; non-respect des zones de quiétude ; autres activités hors sentiers).



Décapages

Une partie de la gestion des anciens sites miniers consiste en la pratique du décapage. Sur des surfaces écologiquement appauvries par une forte progression de la végétation ligneuse (arbres, broussailles), la végétation et la terre sont décapées par minipelle pour en faire des surfaces rocheuses sans végétation. Depuis 2020 un monitoring est fait sur plusieurs surfaces décapées en hiver 2018/2019 pour documenter comment ces surfaces rocheuses sont recolonisées par la végétation.



Le monitoring 2023 a montré que la colonisation de ces surfaces est extrêmement dynamique. Après seulement 5 ans, le taux de couverture par la végétation varie actuellement entre 30% et 100% selon les différentes surfaces. En plus de la présence d'un bon nombre de plantes protégées et rares, le monitoring a démontré que, basé sur la végétation actuellement présente, presque toutes ces surfaces décapées peuvent déjà être classées en tant que biotopes et habitats protégés de qualité A (meilleure qualité) en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles.

Il s'agit des biotopes et habitats suivants :

- BK03 : complexes de pelouses pionnières et maigres des zones d'extraction
- 6110 : Pelouses rupicoles calcaires
- 6510 : Prairies maigres de fauche



MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION NATURA 2000

SENSIBILISATION

Film Alouette lulu

En 2022, l'ANF a fait réaliser un film de sensibilisation sur l'Alouette lulu, oiseau emblématique des anciens sites miniers. Le film a été présenté sur les réseaux sociaux en trois langues ([LU](#); [FR](#); [DE](#)) en fin février 2023. Au cours de l'année 2023 une [version anglaise](#) a aussi été produite afin de rendre accessible ce film à la population anglophone du Luxembourg et au-delà. Les quatre versions ont reçu ±1100 vues.

Natura 2000 Award

Tous les deux ans la commission européenne organise le concours « Natura 2000 award », qui a pour objectif de récompenser les meilleurs projets de conservation et de sensibilisation dans le contexte du réseau Natura 2000. Le COPIL « Minetter Dagebaugebidder » a soumis sa candidature pour le projet de restauration des habitats de l'alouette lulu sur les anciens sites miniers dans la catégorie « conservation on land ». Malheureusement la candidature n'a pas été retenue pour la finale parmi les 96 candidatures reçues. Toutefois on nous encourage de préciser certains points et de reparticiper lors de la prochaine édition. ([Natura 2000 Award](#))

Natura 2000 Dag

Le 21 mai est la journée dédiée à Natura 2000 dans l'Union Européenne ([Natura 2000 Day](#)). Chaque année un des six COPILs Natura 2000 du Luxembourg organise la journée Natura 2000. En 2023, cette journée était organisée par le COPIL « Minetter Dagebaugebidder » et se tenait dans le contexte de la manifestation « En Dag an der Natura an um Minett Trail » au Ellergronn en date du 13 mai 2023. Les différents COPILs étaient présents avec un stand d'information sur Natura 2000 au Luxembourg. Le COPIL « Minetter Dagebaugebidder » avait préparé une exposition photo montrant les différents habitats et espèces visés par Natura 2000 dans la région de la Minette.

Facebook Minetter Dagebaugebidder

Cette [page facebook](#) reste le moyen central du COPIL pour informer le public sur divers travaux de gestion et autres thématiques relatives aux zones Natura 2000 du COPIL. En 2023, une trentaine de posts ont informé sur diverses thématiques en relation avec les mesures de gestion effectuées dans les zones Natura 2000.



Contact : Jan Herr
Animateur COPIL
"Minetter Dagebaugebidder"

Tél. : +352 621 202 194
Email : jan.herr@anf.etat.lu